



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 120710

## Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur la question du retrait des 3 500 soldats français présents en Côte d'Ivoire, évoquée récemment à la suite de la signature d'un accord entre le gouvernement ivoirien et la rébellion. Il souhaiterait savoir si elle envisage effectivement une telle opération et lui demande dans ce cas de bien vouloir lui en indiquer le calendrier et l'ampleur.

## Texte de la réponse

Les effectifs et l'articulation de la force Licorne évoluent régulièrement depuis cinq ans en fonction de la situation et des besoins de l'ONUCI (Opération des Nations unies en Côte-d'Ivoire). Compte tenu de l'amélioration de la situation politique et sécuritaire dans ce pays, en particulier avec l'accord de Ouagadougou conclu le 4 mars 2007 entre les protagonistes ivoiriens, le ministère de la défense a annoncé, le 22 mars 2007, un ajustement tactique et technique de la force Licorne. Cet ajustement ne constitue pas un retrait, mais une adaptation des effectifs de la force Licorne au juste besoin, au regard du contexte actuel dans le pays. Cette adaptation du dispositif militaire français, réalisée en totale coordination avec l'ONUCI, se traduira dans les semaines à venir par une diminution des effectifs de la force Licorne, qui seront ramenés de 3 500 à 3 000 militaires, ce format pouvant être ré-augmenté sous faible préavis grâce au dispositif d'alerte des forces françaises prépositionnées. Elle s'opérera par le désengagement du groupement tactique interarmes (GTIA) de l'Ouest et le renforcement du GTIA Centre avec des unités actuellement positionnées à l'Ouest. Cet ajustement ne remet pas en cause les missions de la force Licorne au profit de nos ressortissants et de l'ONUCI, qui demeurent identiques. Au fur et à mesure que le plan de paix annoncé se concrétisera, la France réétudiera l'adaptation de son déploiement et l'évolution de ses forces dans ce pays en concertation avec la Côte-d'Ivoire et l'Organisation des Nations unies.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Roy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120710

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mars 2007, page 2800

**Réponse publiée le :** 15 mai 2007, page 4478